



CONVENTION

entre

Le Haut Commissariat au Plan du Royaume du Maroc

et

Le Centre de Développement (OCDE)

relative aux politiques et mesure de la cohésion sociale

Compte tenu de la place qu'occupe la cohésion sociale dans une politique multidimensionnelle du bien-être en tant que valeur en soi et facteur de croissance soutenue, de développement humain durable et de protection de l'environnement ;

Considérant la contribution du Centre de développement de l'OCDE au débat international sur l'approche d'une telle politique dont il a décidé de faire le thème de son prochain rapport annuel sur les perspectives de développement mondial en 2012 et à laquelle il entend consacrer une série de rencontres régionales dans le but d'examiner l'éventail des politiques existantes dans ce domaine et d'en partager les expériences ;

Considérant l'engagement actif du Royaume du Maroc en tant que membre du Centre de Développement de l'OCDE dans la coopération avec ce Centre et les pays qui en sont membres pour un large échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de politique de croissance économique et de progrès social durables;

Considérant la dimension qu'assignent le projet de société et le modèle de développement adoptés au Maroc à la cohésion sociale et qu'illustre la dynamique dans laquelle s'inscrivent les politiques publiques dans ce pays en matière de croissance économique, de développement humain et de réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales ;

Considérant l'intérêt que, de son côté, le Haut Commissariat au Plan (HCP) porte à l'analyse des facteurs d'une croissance économique et d'une cohésion sociale soutenables et la qualité des travaux statistiques et des études de simulation de l'impact des politiques publiques sur ces domaines grâce en particulier à la performance de son système d'information statistique et sa maîtrise d'outils de modélisation et de cartographie dédiés notamment aux rapports entre croissance économique, emploi et inégalité sociale ;

Considérant la volonté commune des deux Parties de contribuer au succès d'une conférence régionale africaine consacrée à l'examen des démarches permettant de mesurer et de promouvoir le progrès des sociétés et que l'OCDE a prévu d'organiser dans la perspective du sommet mondial de New Delhi au printemps 2012 ;

Considérant l'expression par le Maroc de son fort engagement dans le développement de ses rapports de coopération fraternelle avec les pays africains dont il est partie intégrante et sa constante disponibilité à contribuer au développement économique et à la stabilité sociale du continent africain ;

Considérant la volonté du Centre de développement de l'OCDE de renforcer sa présence, ses relations de travail et de coopération avec ses pays membres, notamment non membres de l'OCDE, pour l'élaboration et la mise en place de Politiques Meilleures pour une Meilleure Vie;

Le Centre de développement de l'OCDE et le Haut-commissariat au Plan du Maroc décident de coopérer pour l'organisation au Maroc de deux réunions préparatoires :

- (i) une réunion d'experts en avril 2011 visant une meilleure compréhension des politiques et instruments de mesure susceptibles de renforcer la cohésion sociale à l'échelle nationale et régionale;
- (ii) une conférence régionale africaine sur *la mesure et la promotion du progrès des sociétés* en avril 2012;

Ces deux événements s'inscrivent dans la perspective (i) du rapport annuel du Centre de Développement sur *les Perspectives de développement mondial 2011 sur le thème de la Cohésion sociale*, et (ii) de la contribution du Centre de développement et du Haut-commissariat au Plan du Maroc au Forum Mondial sur « *Statistiques, Connaissances et Politiques* », organisé par la Direction de la Statistique de l'OCDE à New Delhi à l'automne 2012.

A cet effet et conformément aux différents échanges entre le Haut Commissariat au Plan et le Centre de Développement, les deux Parties s'engagent à:

- aboutir à une formulation conjointe de recommandations consensuelles à l' issue de la réunion d'experts d'avril 2011 au sujet des politiques publiques et des modalités de mesure de la cohésion sociale;

- présenter conjointement au sommet mondial de l'OCDE prévu à New Delhi au printemps 2012, des communications sur les conclusions des travaux des deux réunions.

Fait à Rabat, le 28 Mars 2011

Le Haut Commissaire au Plan

M. Ahmed LAHLIMI ALAMI

Le Directeur du Centre Développement (OCDE)

M. Mario PEZZINI